



Opération « CEPR – ASPREZICA – APPA – ACTI DOL » Municipales 2014 »

Chers Adhérents, Acteurs Economiques,

En mars 2014, les élections municipales vont renouveler pour 5 ans nos élus de proximité (Maires, Conseillers Communautaires.)

Par leurs orientations et leurs responsabilités dans de très nombreux organismes locaux, ils auront une influence certaine sur l'économie de nos territoires et donc sur l'avenir de nos entreprises.

Le CEPR, en association avec ASPREZICA (Association des Propriétaires et Exploitants des ZI de St-Malo) , l'APPA Côte d'Emeraude (Association des Propriétaires et Exploitants des parcs d'activités de la côte d'Emeraude) et ActiDol (Club d'Entreprises du Parc d'Activités des Rolandières et du Pays de Dol) souhaite contribuer au débat électoral.

L'objectif est également de souligner aux futurs élus que l'économie de notre territoire est un enjeu capital et qu'ils doivent impérativement proposer à leurs électeurs et acteurs économiques que nous sommes des plans et des idées de développement économique.

L'idée est d'interroger les candidats sur leurs projets économiques et de diffuser largement les informations qu'ils nous auront transmises.

Nous vous invitons donc à participer à l'opération « **CEPR – ASPREZICA – APPA – ActiDol - Municipales 2014** » qui se déroulera de la manière suivante :

1^{er} temps : Mi-Décembre / Mi-Janvier : Vos Questions

Vous exprimez, via le site Internet d'ASPREZICA www.asprezica.fr (renvoi vers le site www.le.cepr.com) les 3 ou 4 sujets ou questions qui vous semblent clef sur votre Commune ou Communauté de Communes pour la prochaine mandature.

Quelques conseils pour vos questions :

- Plus vous serez précis et factuels plus les réponses seront précises et factuelles
- Concentrez-vous sur des sujets sur lesquels vos futurs élus peuvent avoir un impact
- Pensez à des questions qui relèvent à la fois du niveau local mais aussi du niveau de votre Communauté de Communes et de votre Bassin Economique (St Malo – Dinan – Dinard – Dol)



- Les thèmes suivants peuvent vous servir de guide :
 - Emploi
 - Infrastructures
 - Transport
 - Taxes Locales
 - Développement Durable / Ecologie
 - Gestion des Déchets
 - Signalétique
 - Attractivité Economique des territoires
 - Rapprochement / Intégration économique Dinan / Dinard / St Malo / Dol
 - Niveau de dépenses publiques locales
 - Gouvernance : partage des compétences entre Communes / Communautés de Communes et d'Agglomération / Pays / Région + Participation des entreprises à la gouvernance économique du territoire

2^{ème} temps : Mi-janvier / Fin Janvier : Sélection des questions

La Commission « CEPR – ASPREZICA – APPA – ActiDol » fera la synthèse des questions et sujets exprimés et sélectionnera les 10 à 15 principales questions. Ces dernières seront regroupées par zones économiques (St-Malo / Dinard Pleurtuit / Dinan / Dol)

3^{ème} temps : Fin-Janvier / Début Février : Information via la Presse

Directement et via la Presse, la Commission « CEPR – ASPREZICA – APPA – ActiDol » transmettra aux futurs candidats, « *les grandes questions posées par les entreprises du territoire aux futurs candidats aux Municipales 2014* ».

Nous demanderons à l'ensemble des candidats qui le souhaitent de nous répondre et d'exprimer leurs projets économiques par écrit ; en fonction des possibilités nous organiserons éventuellement d'autres formes de communication.

Bien entendu, nous vous informerons ensuite des réponses et des projets des candidats sur le site.

Alors à vos questions sur site : www.asprezica.fr

Didier GUITTON
Président du CEPR

Xavier CHAMPS
Président d'ASPREZICA

Christophe GENDRON
Président d'APPA

Jean François GOBICHON
Président d'ActiDol